

COMMUNIQUE



Une camarade victime de menaces et d'intimidations dans le cadre du PSE d'Eurokéra

Fin février dernier, la Fédération a été informée d'un projet de PSE par les élu·e·s CGT de l'entreprise Kéraglass, près de Nemours (production de plaques à induction).

Au total, ce ne sont pas moins de 77 emplois qui sont visés par des licenciements. Après d'âpres négociations et des mouvements de grève, ce chiffre pourrait tomber à 39 licenciements.

Dans le même temps, la société Eurokéra (près de Château-Thierry dans l'Aisne), en charge de la transformation des productions de Kéraglass, se voyait annoncer un plan de restructuration avec 83 emplois supprimés.

C'est dans cette société qu'une camarade, élue CSE et mandatée déléguée syndicale, a été **ouvertement menacée** par sa Directrice en raison de son engagement syndical.

En effet, les négociations patinent, et la Direction essaie de rejeter la faute sur les syndicats, en les accusant de refuser les discussions.

Face à ces blocages, les salarié·e·s, avec leurs élu·e·s et mandaté·e·s, ont décidé de lancer un mouvement de grève qui a débuté le 22 avril au soir.

Ce mouvement de grève n'a pas été du goût de la Directrice du site, qui s'est rendue sur le piquet de grève dans un état de grande nervosité.

Au point de s'en prendre personnellement à Mme Crapat Candy, élue titulaire CSE et déléguée syndicale CGT.

Elle lui a lancé, devant les élus et les grévistes, qu'**elle ne serait plus dans l'entreprise en septembre**.

Voilà des faits que nous considérons comme **intolérables**, car ils entravent l'action des représentant·e·s du personnel. Par cette intimidation, la Direction cherche à casser la grève en s'en prenant à une leader syndicale.

À noter, et cela a toute son importance : **le service de notre camarade n'est même pas concerné par le PSE !** Ce qui ajoute à la gravité des faits et démontre une nouvelle fois que la Directrice piétine allègrement les règles et les normes applicables.

COMMUNIQUE



La limite a été franchie, et les choses ne peuvent en aucun cas rester en l'état.

D'ores et déjà, notre camarade a recueilli **15 attestations** confirmant le comportement déplacé de la Directrice ainsi que ses propos. Une Directrice qui, soit dit en passant, est coutumière de ce genre de joutes verbales et de manœuvres intimidantes. Il y a **un réel problème de Direction à Eurokéra.**

Cette manœuvre vise clairement à **intimider notre camarade**, mais aussi l'ensemble du personnel, puisqu'elle a été faite publiquement.

Même s'il s'agit d'une co-entreprise détenue à parts égales par Saint-Gobain et Corning, la **Coordination CGT Saint-Gobain a dénoncé ces faits auprès de la Direction Générale de Saint-Gobain** et exigé la fin immédiate de ces comportements.

En fonction de l'évolution de la situation, notre camarade jugera de la nécessité ou non d'engager une action en justice.

Quoi qu'elle décide, **la Coordination CGT l'accompagnera et la soutiendra sans réserve.**